

#2

LETTRE D'INFORMATION

L'AVENUE DE LYON SE RÉINVENTE



EDITO, par Hélène Cédileau, maire de Péronnas et Claudie Saint-André, conseillère déléguée à l'aménagement et à l'urbanisme de Grand Bourg Agglomération



La ville de Péronnas et Grand Bourg Agglomération réaménagent l'avenue de Lyon. Ce projet s'inscrit dans une volonté de favoriser la mobilité à pied ou à vélo, de donner plus de place aux bus, rendre l'avenue plus verte et plus attractive pour les services et commerces de Péronnas.

Après les travaux de réseaux, l'aménagement entre maintenant en phase de réalisation pour ce qui concerne la voirie, les aménagements dédiés au vélo et les espaces paysagers. Plusieurs chantiers vont se dérouler d'octobre à février, dont certains en simultané. Seuls ceux concernant les carrefours avec la rue Grange Magnien et l'allée des Tyrandes occasionneront des coupures de circulation. Pendant cette période, l'avenue de Lyon restera ouverte aux véhicules. Des itinéraires de substitution seront bien sûr fléchés. Nous vous invitons à vous reporter à la signalisation sur place. Ces difficultés sont temporaires ; nous mettons tout en œuvre pour les réduire et vous permettre de profiter au plus vite d'une avenue réinventée au bénéfice de tous ses usagers.

LE CALENDRIER DU CHANTIER

Octobre 2024

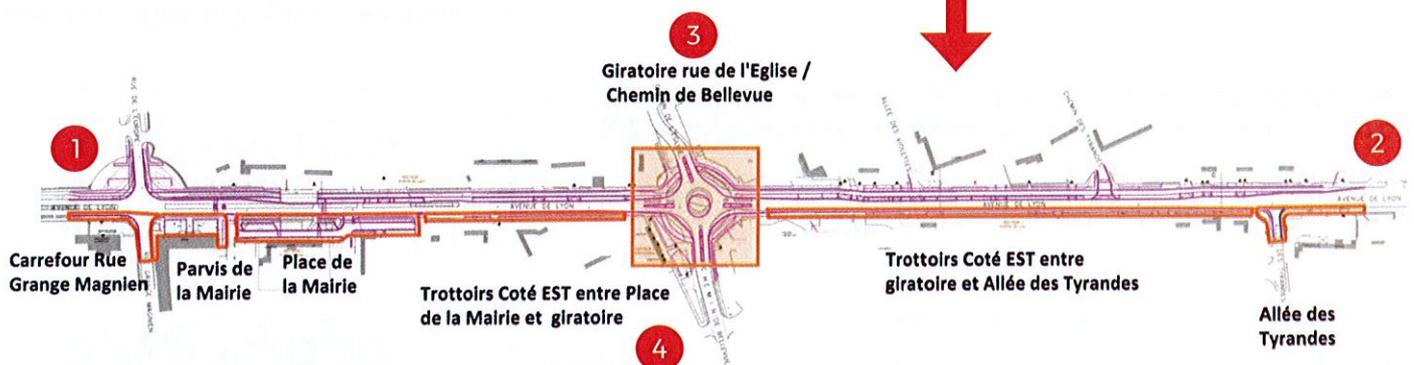
Novembre 2024

Décembre 2024

Janvier 2025

Chantier côté Est de l'avenue de Lyon

Chantier côté Ouest de l'avenue de Lyon



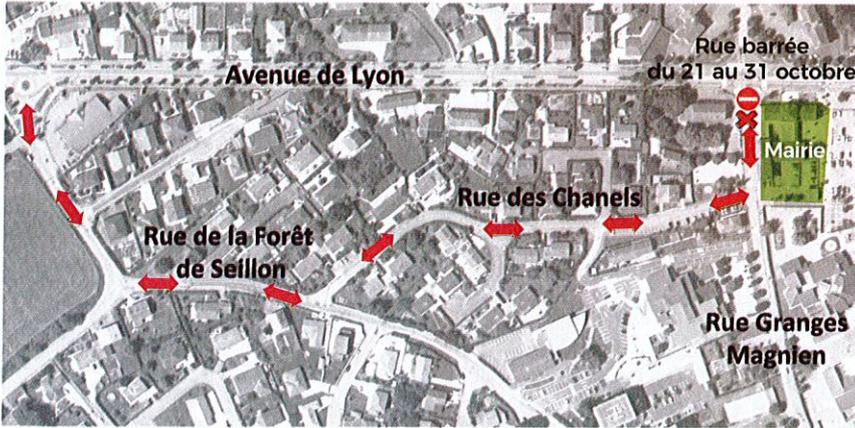
PREMIERS TRAVAUX À PARTIR DU 14 OCTOBRE

Les travaux de réalisation de la voirie, des aménagements paysagers commencent entre la rue Grange Magnien et l'allée des Tyrandes, côté EST de l'avenue.

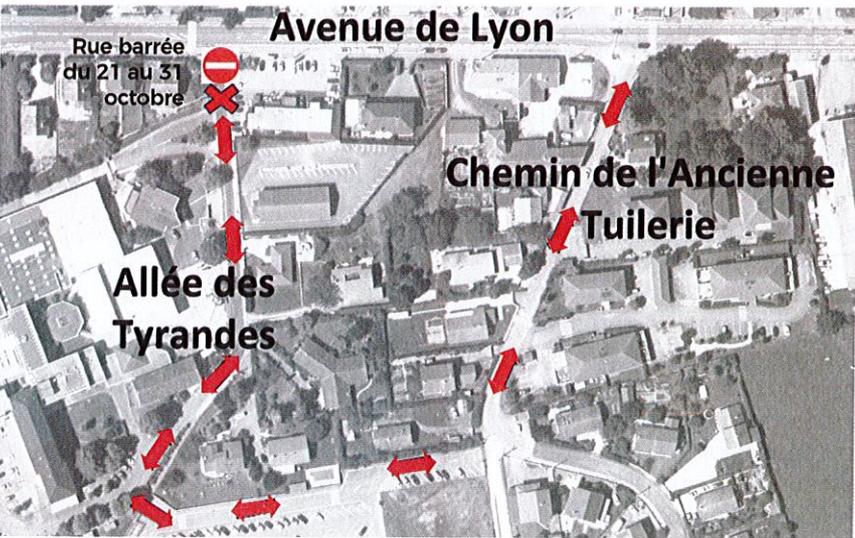
Le chantier concernera dans un premier temps plusieurs zones de l'avenue de Lyon, qui elle, restera ouverte à la circulation.

Les secteurs concernés (voir plan au verso) :

- 1/ carrefour entre la rue Grange Magnien et l'avenue de Lyon, parvis de la mairie
- 2/ carrefour entre l'allée des Tyrandes et l'avenue de Lyon
- 3/ giratoire entre la rue de l'Eglise et le chemin de Bellevue
- 4/ côté EST de l'avenue de Lyon



← Déviation



2/ Carrefour entre l'allée des Tyrandes et l'avenue de Lyon

► Reprise des trottoirs du 21 octobre à fin novembre 2024.

► Impacts sur la circulation

L'allée des Tyrandes sera barrée au niveau du carrefour en journée du 21 au 31 octobre 2024. Des itinéraires de substitution seront mis en place.

3/ Giratoire au niveau de la rue de l'Eglise et du Chemin de Bellevue

► Démolition des îlots centraux, du giratoire et mise en œuvre d'une chaussée provisoire du 6 novembre à mi-décembre 2024.

► Impacts sur la circulation

Présence ponctuelle de feux de chantier en alternat.

4/ Trottoirs côté EST de l'avenue de Lyon

Entre le giratoire et l'allée des Tyrandes

► Démolition des trottoirs, mise en œuvre des réseaux d'éclairage public, pose de bordures et mise à niveau des trottoirs du 14 octobre à fin novembre 2024.

Entre la place de la Mairie et le giratoire

► Reprise des trottoirs, mise en œuvre des réseaux d'éclairage public, de fin novembre à début janvier 2025. Deux équipes de travaux seront présentes en simultané sur le chantier. La première travaillera entre la mairie et le giratoire et la seconde entre le giratoire et l'allée des Tyrandes.

► Impacts sur la circulation

Elle sera maintenue à double sens. Des alternats ponctuels pourront être mis en place pour assurer la sécurité des équipes de travaux lors de leur intervention à proximité des carrefours ou sur la chaussée.

1/ Carrefour entre la rue Grange Magnien et l'avenue de Lyon, parvis de la Mairie

► Reprise des trottoirs du 14 octobre à début décembre 2024.

► Impacts sur la circulation

La rue Grange Magnien sera barrée au niveau de la Mairie du 21 octobre au 31 octobre 2024. Des itinéraires de substitution seront mis en place.

Place de la Mairie (en bordure de l'avenue de Lyon)

► Reprise des trottoirs, installation des réseaux et reprises des stationnements du 6 décembre à début février 2025.

► Impacts sur la circulation

Seuls la voie et les stationnements devant le CIC et la pharmacie seront neutralisés durant les travaux. Les commerces et services resteront accessibles, la circulation piétonne est maintenue.

A SAVOIR

Les accès riverains, commerces et services seront maintenus durant les travaux. Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

► Infos sur la suite des travaux dans la lettre info n° 3 à paraître début 2025.

Pour plus d'informations :

travauxavenuedelyon@grandbourg.fr

GRAND BOURG
AGGLOMÉRATION

www.grandbourg.fr

ville de
PÉRONNAS

www.peronnas.fr

ville de **BOURG**
en **BRESSE**

www.bourgenbresse.fr

Lettre d'informations travaux #2

« L'avenue de Lyon se réinvente », éditée par Grand Bourg Agglomération en 3950 exemplaires.